



RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION 1^{ÈRE} ANNÉE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le rôle triennal 2021-2022-2023 a été déposé le 15 septembre 2020. Il s'agit de la première année d'exercice dudit rôle triennal d'évaluation.

Toute personne intéressée peut venir en prendre connaissance au bureau municipal aux jours et heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

Qu'une telle demande de révision doit être déposée personnellement ou par courrier recommandé, au bureau municipal de La Minerve situé au 6, rue Mailloux, La Minerve, Québec, J0T 1S0, à l'aide du formulaire prescrit à cette fin, accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 300-2015 de la MRC des Laurentides.

Donné à La Minerve, ce 18^e jour de septembre 2020.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 18 septembre 2020, entre 10 h et 12 h et en le publiant au journal L'Information du Nord, à la parution du 23 septembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18 septembre 2020.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière